



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE OCCITANIE

CSE Ordinaire du 20 Juin 2023

La réunion du CSEE du 20 juin 2023 s'est déroulée en présentiel à Saint-Jean de Védas. Elle était présidée par Monsieur : COSTIOU DRA Occitanie, invité Mr VILLARD responsable exécutive services.

Vos élus de la délégation Force Ouvrière qui vous représentent : Madeleine de Faria, Stéphanie Imbert, Philippe Michaud, Laurent Quinsat.



**L'ÉGALITÉ DES DROITS PASSE
PAR L'ÉGALITÉ DES SALAIRES
LE SALAIRE DES HOMMES EST TOUJOURS
SUPÉRIEUR DE 29 % À CELUI DES FEMMES**

**REVALORISATION DES MÉTIERS FÉMINISÉS
LUTTE CONTRE LES EFFETS DU TEMPS PARTIEL
CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS !**

Pour défendre l'égalité réelle entre les
femmes et les hommes, rejoignez-nous

FO

force-ouvriere.fr



1. Approbation PV CSEE du 21-03-2023 et CSEE extra du 18-04-23

Les PVs du CSEE du 21/03/2023 et du CSEE extra du 18/04/23 sont approuvés

VALIDÉ

Du 01/05/2023 au 31/05/2023

CDI : 427.31 (-0.13%) ↘

CDD : 186.06 (+0.71%) ↗

Total (CDI+CDD) : 615.37 (+0.14) ↗

Sur l'ensemble des CDD par nature de contrat 192.50 CDD ETP composé de :

1 CDD d'usage

1 senior

41.87 % contrats de remplacement

149.56 % contrats d'accroissement temporaire d'activité

7.89 % Itinérants

18.98 % Intérimaires + cdii

Sur les départs effectifs CDI Du 01/05/2023 au 31/05/2021



Pour le mois de mai :

2 licenciements pour inaptitude pro.

1 départ initiative salarié (retraite)

Les élus **Force Ouvrière** déplorent que sur les 3 postes, un seul sera remplacé ! 😞

Le coup de gueule de la délégation **Force Ouvrière**



Les élus de **Force Ouvrière** rappelle la déclaration intersyndicale du 19 juillet 2022 :
Les documents liés à l'ordre du jour sont transmis aux élus du CSE la veille de la réunion de CSE ou ne sont réactualisés.

La délégation **Force Ouvrière** interpelle le DRA pour que cela cesse et demande de respecter l'instance représentative des élus du CSE.

Ne seront pas abordés les points suivants :

- Retour de la CSSCT
- Caméra de surveillance
- Fiche entreprise



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE OCCITANIE du 19 Juillet 2022 à Balma DECLARATION INTERSYNDICALE



Une fois de plus, nous recevons les documents hors délai légal pour leur étude. En effet, selon l'article 5 du Règlement Intérieur, « toute consultation du comité par son président donne lieu à l'envoi de documents d'information préalable transmis au plus tard 4 jours ouvrés avant la réunion plénière ». Nous aurions donc dû recevoir les documents soit le vendredi 8 juillet dans la journée ou au plus tard le lundi 11 juillet à 8 heures. Cela a engendré des difficultés d'analyse et de prise de connaissance des documents.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'article 5 du règlement intérieur et par là même les élus de cette instance.

Les membres du CSEE

Point sur le programme Ad'AP

Les ad'ap concernent tous les gestionnaires et propriétaires d'ERP

- 1) Les Ad'AP sont les "Agendas d'Accessibilité Programmée". Il s'agit d'un dispositif nouveau qui permet de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité l'établissement dans le cadre de l'accessibilité pour tous.
- 2) Les Ad'AP ne remettent pas en cause la date légale de 1er Janvier 2015 pour la mise en conformité des ERP
- 3) L'Ad'AP permet de programmer ses travaux sur un délai de 3 à 9 ans



Les Infos de **Force Ouvrière** :

Le Responsable Gestion service indique :

Le site de St Jean de Védas est bien avancé

Un bâtiment à Albi est en cours de rénovation

Montauban, un projet est en cours

Pour les autres centres, il faudra attendre le déploiement des études et les travaux se feront à une date butoir de l'année 2028



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Mise en œuvre du POMSE (Plan d'organisation du Plan de Sûreté) : point de situation pour l'Occitanie.

Pourquoi un POMSE (Plan d'Organisation et de Mise en Sûreté d'un Etablissement) ?

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté d'une entreprise ou d'un établissement recevant du public (ERP) seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone ni d'électricité, intervention des secours différée,).

L'objectif du POMSE

Le chef d'établissement doit mettre en place une procédure interne, propre à l'établissement, pour garantir la mise en sécurité du public et des salariés en cas d'évènement majeur :

D'origine naturelle : inondation, séisme, incendie, évènement météorologique...

D'origine technologique : accident industriel, nuage toxique, accident nucléaire...

D'origine humaine : attentats, blessures graves causées par un tiers, incendie...

Le recensement des risques auquel est soumis l'établissement, l'identification des moyens d'alerte et d'information, la détermination des modalités pour répercuter l'alarme au sein des bâtiments, la définition d'une organisation de crise et la constitution du matériel d'urgence...

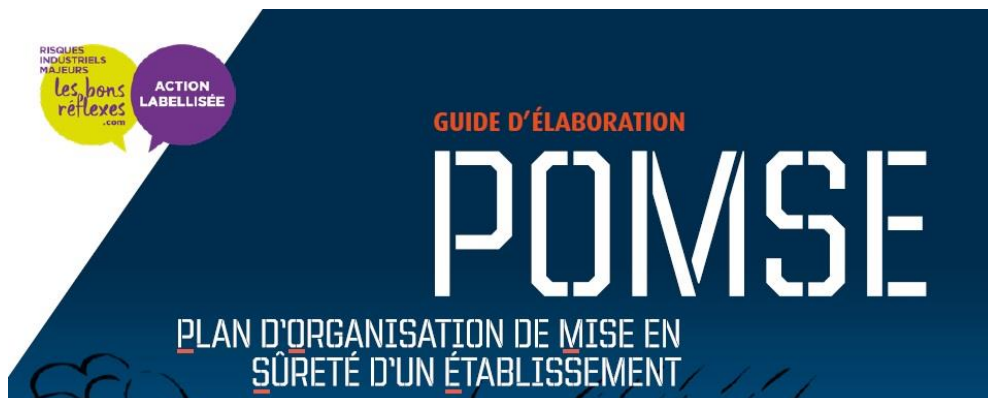


Les Infos de **Force Ouvrière** :

Le Responsable Gestion service indique :

Qu'il y aura du retard pour la mise en place du POMSE

Il se fera entre 2024 et 2028 dans l'ensemble des centres de l'Occitanie...



Récapitulatif mensuel des fiches RPS émises depuis le début de l'année



Les Infos de **Force Ouvrière** :

3 clôturées

2 en veilles

5 en cours

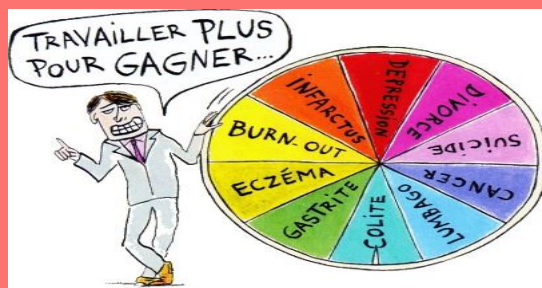
5 sont manquants

Souffrance au travail, santé physique et mentale dûes à une surcharge de travail, conditions de travail dégradées, altercation entre collègues...voici les descriptions sur les déclaratifs des fiches RPS notifiées par nos collègues.

A quand la recherche de causes organisationnelle pour agir et une vraie prise en cause de la souffrance au travail !

Il faut stopper ces RPS, travailler à L'AFPA ce n'est pas souffrir à la tâche !

**ALORS REJOIGNEZ-NOUS !
ADHEREZ A FO !**



VEHICULE DE SERVICE ELECTRIQUE :

Où en est-on de la dotation par centre ?

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour la prise en main par les salariés ?

Dotation des Véhicules électriques centres Occitanie

centre	VS élect	VU élect
ALBI	1	1
ALES	2	
BALMA	3	
BEZIERS	2	
CARCASSONNE	1	
DR 31	1	1
DR 34	2	1
MONTAUBAN	1	
MONTPELLIER	2	
NIMES	2	
PALAYS	2	
PERPIGNAN	2	
RODEZ	1	
TARBES	1	
	23	3

VS : Véhicule de service
VU : V



Les Infos de **Force Ouvrière** :

Le Responsable Gestion service nous présente la dotation des voitures électriques dans les centres de l'Occitanie.

Va-t-on accompagner les salariés sur la prise main de ces nouveaux véhicules ?

A-t-on prévu une séquence d'apprentissage sur Métis ?



AT : enquêtes en cours et à venir

Une enquête sur le centre de Palays va être mise en place.



Download from
Dynamilis.com

Retour de la commission des ASC



Voyage Séville

Initialement prévu pour 100 personnes, avec un montant de 569 € par participant, le devis a dû être revu à la hausse, car il n'y avait finalement que 32 participants pour le voyage, soit 16 salariés. Un surcoût de 50 euros/pers, pour nombre insuffisant de participant, a été pris en charge par le budget des ASC, ce qui porte la part des ASC à 10.245 €.

Une réflexion devra être menée sur :

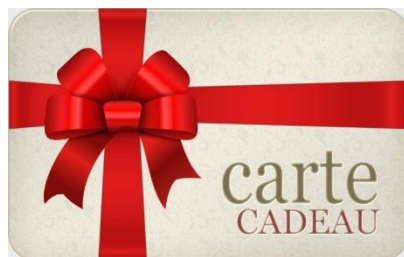
- L'attractivité des voyages
- La possibilité de dérogation de la participation des ASC pour les personnes qui sont en couple mais ne vivent pas ensemble.



Billetterie Pronis

93 personnes ont utilisé l'application pour bénéficier de tarif préférentiel pour des activités ou de la billetterie, avec un total de 337 commandes passées.

Une mise à jour des personnes ayant droit va être faite à mi-année. Une relance communication sera faite avant le mois de juillet, pour rappeler aux salariés l'existence de cette plateforme



Carte cadeau Noel

Une réflexion de la commission est en cours concernant la date à laquelle nous prendrons en compte les effectifs, pour établir la liste et la commande. Cette date pourrait être le 30/09/2023, afin que le budget soit validé au plus vite par le CSEE, car nous sommes en année électorale et que nous avons des obligations.

Désignation RP Rivesaltes

Mr Marc Morisseau est élu Représentant de Proximité à Rivesaltes.

Les élus de **Force Ouvrière** félicitent le nouvel élu pour son élection sur le site de Rivesaltes.



Point d'actualité par le président

Les centres de Béziers et de Saint Jean de Védas ont été validés Qualiopi, aucune non-conformité n'a été détectée sur les 2 centres.



A compter du 1^{er} juillet sont nommés :

Madame Brinet au poste de Directrice Régionale Adjointe en remplacement de Monsieur Costiou nommé DRA en région PACA.

Monsieur Dreyer au poste de directeur des centres de Toulouse Balma et Palays Foix-Pamiers.

Force Ouvrière c'est quoi ?



Force Ouvrière est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés. Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français.

C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail.

FORCE OUVRIERE (CGTFO).

Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?

Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer le véritable syndicalisme indépendant. Aujourd'hui FO - historiquement et juridiquement la CGTFO - est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat.

C'est sa force, c'est votre force.



FO-Cadres est un lieu de réflexion et d'échange en développant un mode de liaison efficace et permanent de l'organisation syndicale avec les mondes étudiant, universitaire, scientifique et technique.

Les actions de **FO-Cadres**, fondées sur des valeurs de solidarité entre tous les salariés, visent à représenter, à défendre et à promouvoir les intérêts des ingénieurs et cadres. Nos actions et services permettent à nos adhérents d'être informés en permanence sur l'évolution de leur univers professionnel, de défendre leurs droits et ainsi d'assumer pleinement leurs responsabilités professionnelles, sans les isoler des autres salariés



**VOUS NOUS FAITES CONFIANCE
ALORS REJOIGNEZ-NOUS !**

Vos élus **Force Ouvrière** au CSEE

Élu/élue FO Titulaires au CSEE



Stéphanie Imbert
Balma (31)



Philippe Michaud
Balma (31)



Madeleine De Faria
Rivesaltes (66)



Cathie Martin
Saint-Jean de Védas (34)

Vos DSR(s) **Force Ouvrière** en Occitanie



Stéphanie Imbert
Balma (31)



Madeleine De Faria
Rivesaltes (66)



Philippe Michaud
Balma (31)



Laurent Quinsat
Balma (31)

Le Représentant Syndical **Force Ouvrière** en Occitanie



Laurent Quinsat
Balma (31)



BULLETIN D'ADHESION 2022

Adressez votre demande d'adhésion à FOAFPA.Occitanie@afpa.fr

NOM-Prénom :

Centre de rattachement :

Emploi :

Téléphone :

Adresse postale personnelle :

Mail personnel :

Merci de joindre votre bulletin de paie de janvier de l'année en cours.

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale.

Et n'oubliez pas : vous récupérez, en crédit d'impôts, 66 % du montant versé.

Plus Forts Ensemble Pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !